quartier Latin. Le soir, à la lueur d'un bol de punch, elles aiment à raconter aux novices les amours célèbres de la rive gauche. La légende qui obtient le plus de succès dans leur bouche est celle de Foret et de Maria aux accroche-cœurs. Foret était un *étudiant* en droit qui, malade d'une passion pour Maria aux accroche-cœurs, se brûla la cervelle après lui avoir légué sa fortune. Cette noble action est l'objet de l'admiration des *étudiantes*, qui aspirent toutes au rôle de Maria. Il y a aussi, mais cela se garde pour la fin, la légende tragique d'Olympe la Poseuse : un *étudiant* en médecine s'ennuyait profondément de l'absence de sa maîtresse, grande dame partie pour un voyage en Italie. Une nuit, pour tuer le temps et le spleen qui le dévorait, il court au bal de la Closerie, et y rencontre Olympe, à qui il propose un duel bachique des plus terribles : il s'agissait tout simplement de boire un bol de punch au rhum pendant qu'il avalera un bol de punch au kirsch-wasser. Olympe accepte. Le duel a lieu sans témoins, dans la chambre de l'*étudiant*. Le lendemain matin, l'*étudiant* entend frapper à sa porte; il ouvre... c'était celle qu'il aimait... revenue exprès pour le voir!... L'étrangeté de la situation rend à l'*étudiant* son sang-froid et sa raison. Il va parler... « Mais il y a une femme ici, s'écria la visiteuse avec un accent déchirant. — Oui, madame, une femme qui dort... — Non, monsieur, dit la dame, qui s'était approchée du lit... une femme qui est morte dans les convulsions! tout est fini entre nous; mais je suis trop vengée. » Olympe était morte asphyxiée. La grande dame paya les frais des funérailles. Quant à l'*étudiant*, il s'engagea comme volontaire dans l'armée papale. On a su depuis qu'il s'était fait tuer en duel. Il y a encore l'histoire de Pomponnette, sorte de pendant à l'histoire de mademoiselle de La Chaux, dans *Ceci n'est pas un conte*. Pomponnette étudia le droit et fit subir les colles du troisième examen à un jeune *étudiant* à qui elle voulait prouver une rare affection. Ce genre de dévouement est peu admiré de ces demoiselles, hâtons-nous de le dire. Nous passons certaines anecdotes qu'on ne pourrait narrer qu'en latin, et encore! Les carabines sont surtout ferrées sur ces dernières. Elles en savent une foule ayant trait aux élèves en médecine particulièrement. Citons-en deux :

Un propriétaire avait loué une chambre à un carabin, à condition que celui-ci ne ferait jamais entrer dans la maison ni crânes, ni ossements, ni pièces quelconques d'anatomie. Quelque temps se passe. Un beau jour l'*étudiant* rencontre le propriétaire. « Monsieur, lui dit-il, veuillez donc monter chez moi, j'ai quelque chose à vous faire voir. » Le propriétaire, croyant qu'il s'agit de quelque réparation, suit sans défiance son locataire. Ce dernier tire un rideau. « Un squelette complet! s'écrie le visiteur, dont les cheveux se dressent déjà! — Il est bien réussi n'est-ce pas? C'est moi qui l'ait travaillé en entier. C'était une femme superbe! — Malheureux! et nos conventions? — Ne craignez rien, je l'ai amenée vivante! » Le propriétaire court encore.

Voici la seconde. Il s'agit naturellement d'un *étudiant* qui parvient à ne plus payer son terme, ce qui, aux yeux de la vieille *étudiante*, ne « manque pas de charme. » Sa propriétaire, une respectable dame, lassée d'attendre son argent, avait résolu d'aller elle-même lui en demander. L'*étudiant*, prévenu, l'attend de pied ferme. « Monsieur, dit-elle en entrant, sans préambule, payez-moi ou partez. — J'aime mieux partir, dit le carabin. — Alors, allons! et un peu vite! — Mon Dieu, madame, reprend le jeune homme, cela irait aussi vite que possible, si vous vouliez m'aider un peu. » Et, sans sourciller, il s'approche de sa commode, ouvre tranquillement le tiroir du haut, et en retire un grand squelette : « Auriez-vous l'obligeance de mettre ceci au fond de ma malle... en le pliant? — Qu'est-ce que c'est que çà! s'écrie la dame en reculant d'un pas. — Ça? Peuh! c'est mon premier propriétaire. Il avait eu l'inconvenance de me réclamer trois termes que je lui devais, et alors!... Prenez bien garde de le casser; c'est le nº 1 de ma collection. — Monsieur! dit la dame en pâlissant. » L'*étudiant*, sans lui répondre, ouvre un autre tiroir et en tire un second squelette : « Ceci, c'est ma propriétaire de la rue de l'Ecole-de-Médecine, une bien brave femme, mais qui m'avait aussi réclamé deux termes. Veuillez la mettre sur l'autre... c'est le nº 2... Ceci, continue l'*étudiant*, c'est le nº 3... Ils y sont tous! Un bien honnête homme, tenez! et que je ne payais pas non plus. Passons au nº 4. » La propriétaire s'enfuit éperdue... et, depuis ce jour, l'*étudiant* n'entend plus parler de son terme.

La débutante, l'*étudiante* qui entre dans la carrière, regarde avec une sorte d'effroi le carabin, plus négligé de toilette que l'*étudiant* en droit. Et puis toutes ces histoires de squelettes l'éloignent un peu de lui. D'ailleurs, l'élève en médecine, accablé de travail, obligé de courir à l'amphithéâtre, à l'hôpital et de suivre les cours, n'a guère le temps d'être aimable. Quand il met de côté la pathologie et la thérapeutique, il se jette sur la volupté, comme un naufragé de la *Méduse* se serait jeté sur un potage. A la Closerie des Lilas, c'est lui qui, *épatant* toutes les *fââmmes*, bat les entrechats les plus désordonnés; ses muscles pubio-fémoral, sous-pubio-fémoral et ischio-fémoral, ses articulations péronéo-tibiales, son fémoro-calcanien, sont infatigables. Au risque de gagner un lumbago, une laryngite, une péripneumonie, une entérite, une cystite phlegmoneuse, ou pis encore, il saute, il se démène, il chante, il boit, il crie; il fait l'admiration des habitués, si bien que Camille Pompier, Irma Canot, Molécule et autres Pomponettes et Cascadettes de l'endroit se disputent son cœur. Il n'a qu'à se baisser... Mais le lendemain, au point du jour, l'hôpital l'attend, l'élève reprend sa tâche pénible. Ses amours n'ont pas même duré une semaine, comme dans la chanson. Molécule est transformée en Ariane du soir au matin. Pour une fille qui a du sentiment, c'est pénible.

Nous renvoyons, pour le complément de cet article, aux mots BAL, CABOULOT et CRÉMERIE, dans ce *Dictionnaire*. Disons seulement, pour terminer, que l'*étudiante* se croit toujours la grisette : elle n'en est que la charge en détrempe. Il en est cependant qui chantent encore, sur l'air du grand Turenne, ce couplet de Watripon :

Moi, mes amis, je veux rester grisette,
Je veux rester dans le quartier latin;
Cela vaut mieux que de finir lorette,
En désertant vers le quartier d'Antin...
L'indienne ici vaut mieux que le satin.
Le vrai plaisir redoute la débauche;
L'éclat toujours porte ombrage au bonheur...
Voilà pourquoi j'aime la rive gauche...
Le côté gauche est le côté du cœur.

— II. ETUDIANTS ALLEMANDS. Les *étudiants* allemands ont des mœurs et des coutumes fort originales; ils méritent que nous leur consacrions un chapitre particulier. Les universités allemandes sont, au rebours de l'Université française, des sociétés libres et indépendantes, soutenues, il est vrai, par l'Etat, mais se gouvernant elles-mêmes et jouissant de nombreux privilèges. Elles n'embrassent que le haut enseignement et se divisent presque toutes en quatre Facultés : la théologie, le droit, la médecine et la philosophie. Cette dernière comprend la littérature et les sciences naturelles. Il y a quelquefois une cinquième Faculté : celle des sciences politiques et administratives, réunies sous le nom de *camirales;* mais cette Faculté ne confère pas de grades.

On laisse la plus grande liberté aux professeurs pour enseigner, et aux élèves pour apprendre comme ils l'entendent. De là l'universalité des connaissances que possèdent en général les Allemands, et qui fait dire à Mme de Staël que l'éducation des universités allemandes commence où finit celle de plusieurs nations de l'Europe. Les professeurs ordinaires de toutes les Facultés réunies forment le sénat académique; ils élisent tous les ans dans leur sein le recteur, premier dignitaire de l'université. Le sénat dirige les affaires générales des corporations universitaires. Il exerce par lui-même ou délègue à un comité sa juridiction sur les *étudiants*. C'est ce droit d'être jugé par le sénat qui constitue pour ceux-ci la liberté académique, liberté qui est le principe fondamental du système universitaire en Allemagne. Le jeune *étudiant*, devenu membre de la *civitas universitatis* en jurant entre les mains du prorecteur obéissance à ses lois, reçoit un diplôme sur lequel ces lois sont inscrites; dès lors, il est inviolable à la police ordinaire, et ne peut être livré, même pour crime, aux tribunaux du pays, qu'après une décision spéciale du haut conseil de l'université. Devant ce conseil, la parole des *étudiants* fait foi, sans autre témoignage, sans autre preuve. Deux appariteurs (*pedellen*), sans uniforme et sans armes, suffisent pour maintenir l'ordre parmi des milliers d'*étudiants*. Cette juridiction toute patriarcale, ce régime intermédiaire entre les règles du collége (*gymnasium*) et les lois qui régissent les citoyens ordinaires, font de l'université comme une grande famille.

Au sortir de l'université, l'*étudiant* subit un examen avant d'entrer soit dans le barreau, soit dans les ordres. Pendant le cours de ses études, il n'est assujetti à des examens qu'autant qu'il désire une bourse ou une table franche (*frei tafel*). Quant au doctorat, il s'acquiert, comme chez nous, par la soutenance d'une thèse.

Un article de la *Revue britannique* (1828) donne des renseignements curieux sur les mœurs des *étudiants* allemands, dans la première moitié de ce siècle. A Heidelberg, l'*étudiant* passait pour moins laborieux que dans les autres universités, pour aimer à bien boire, à s'amuser, à se promener à cheval et à chasser. L'*étudiant* de Munich, sombre et peu sociable, n'avait que deux passions : la bière et les femmes. L'*étudiant* d'Iéna avait un caractère tout différent : grand, bien fait, vigoureux, il excellait aux exercices gymnastiques, et c'était le roi de la ville; tapageur au suprême degré, il aimait à assiéger les maisons des bourgeois, des *philister* (philistins), terme qui répond à celui d'épicier que nous employons si souvent en France. Chose singulière! tout en s'enivrant de bière, ils suivaient presque tous fidèlement l'article 34 du code de la *Burchenschaft* (Ligue des amis), qui prescrivait la chasteté. A Gœttingue, les *étudiants* étaient bons cavaliers, mais bretteurs : ils buvaient autant que les autres, mais à la bière ils préféraient le vin et le punch. Ils étaient aussi plus riches, moins épais et moins grossiers. En 1818, un de leurs camarades ayant eu une altercation avec un boucher, un soulèvement général eut aussitôt lieu, et, sans l'infanterie, les hussards de la ville auraient été battus par eux. Ceux de Halle (Saxe) avaient l'habitude d'en venir aux mains avec les soldats de la garnison. Il fallut un règlement pour les en empêcher. A Leipzig et à Berlin, l'*étudiant* possédait moins l'esprit de corps; mais, dans cette dernière université, la manie des duels était poussée si loin, qu'en juillet 1818, le gouvernement crut devoir prendre des mesures sévères contre les duellistes, qui les éludèrent en gardant mieux le secret de leurs rencontres.

La première chose qui frappe l'étranger, s'il arrive au milieu du jour dans une de ces villes universitaires, c'est le calme des rues tirées au cordeau : pas de boutiques, pas de commerce, pas de voitures, pas de femmes en toilette. Les *étudiants* sont aux cours ou travaillent; les seuls êtres vivants que vous rencontrez sont quelques pauvres diables de *stiefelfüchs* (brosseurs des *étudiants*), qui flânent pour se reposer de leur service de la matinée. Vers trois ou quatre heures, les rues commencent à se peupler de casquettes blanches, vertes, rouges, etc.; ce sont les *étudiants* qui vont se promener pour se donner de l'appétit et de la soif, avant de finir leur journée à la taverne. Ils sont généralement par bandes de quatre à six; ils portent des casquettes fort étroites, mais qui n'en frappent pas moins immédiatement la vue à cause de leurs couleurs éclatantes. Ce sont les couleurs de ces casquettes et d'un ruban passé en bandoulière par-dessus le gilet qui distinguent les *étudiants* en corps, corporations, etc. (*Burschenschaften*, *Verbendungen*, *Vereine*). Sous leurs casquettes, les *étudiants* portent de longs cheveux flottants. Des habits très-courts, mais généralement larges, des bottes très-longues, des pantalons fort collants, voilà l'idéal de la mode pour l'*étudiant*. Les habits sont même quelquefois si larges qu'on les porte froncés par derrière au moyen d'une patte. A voir cette patte, il semblerait qu'elle est là pour que l'*étudiant* puisse à volonté, lorsqu'il s'emplit de bière, enfler ou désenfler son enveloppe. Enfin, le complément de ce costume déjà assez burlesque, avec la casquette rouge ou blanche, la veste (*joppe*) grise à collet vert, le pantalon et le gilet *ad libitum*, c'est la grande pipe à fourneau de porcelaine et à tube de merisier orné de glands rouges ou bleus.

La différence entre les corporations et les corps, c'est que celles-là sont purement morales et ceux-ci essentiellement politiques. Quant à l'organisation matérielle, elle est la même pour les corps ou corporations, qui sont dirigés par un *senior* assisté d'un *consenior*. Comme leur nom l'indique, ces deux personnages sont de vieux *étudiants*. Ils ont pour mission de faire observer les statuts et les règlements de la société. Il y a eu de ces associations célèbres, comme le *Tugendbund*, d'où sortit Kœrner avec la chanson de l'*Epée*, le *Burschenschaft*, dont fit partie Carl Sand, qui poignarda Kotzebue. Aujourd'hui, elles n'ont pas de raison d'être fort sérieuse : leur centre de réunion est généralement la taverne (*Kneipe*); leur nerf, la bière et le tabac; cependant, grâce à leurs statuts, elles exercent un contrôle utile sur la conduite des *étudiants*. La moindre action tant soit peu répréhensible ferait exclure immédiatement de la société, et en dehors de la société l'existence serait impossible, tant les *étudiants* sont solidaires les uns des autres.

Les deux principales vertus d'un *étudiant*, c'est d'être *fidèle* et *solide;* deux mots qui, pour les universitaires de l'autre côté du Rhin, ont un sens particulier. Fidèle est l'épithète du garçon plein d'entrain et de bonne humeur, aimant la bière et la société de ses camarades; solide, au contraire, s'applique à celui qui est sérieux et reste chez lui à travailler. Pour être un bon *étudiant*, il faut unir ces deux qualités opposées.

Le boire, pour un *étudiant* allemand, est une chose sérieuse qui a ses règles particulières, ses termes spéciaux, comme toute autre science, tout autre art : on boit des *docteurs*, des *évêques*, *totialis* ou *partialis*, *flacicos* ou *hausticos*, *sauf oder lauf*, *sine bartwisch*, etc. Souvent on boit par *mass* (pinte, mesure), d'où ce jeu de mots qu'en Allemagne on boit *maessig* (par pinte ou avec mesure). Après avoir bu et chanté ensemble, on finit par se tutoyer; mais, pour arriver là, on boit ensemble ce qui s'appelle *schmollis*, c'est-à-dire qu'après avoir trinqué d'une certaine façon, et vidé les verres jusqu'à la dernière goutte, on s'embrasse en disant ces paroles : « Soyons frères. »

Les *étudiants*, au commencement de l'année, ont des réunions appelées *commerces;* c'est là qu'on chante la chanson du *Renard*. Par ce mot *renard*, on désigne l'*étudiant* de première année, qui ne se débarrasse de cette appellation injurieuse qu'après son premier duel. C'est aussi dans les commerces que l'on se provoque en duel entre sociétés rivales. Ces duels ne sont guère dangereux; ils ont un cérémonial particulier. Parmi les *étudiants* allemands, ce sont ceux d'Heidelberg qui se livrent avec le plus de passion, aujourd'hui encore, à cette trop fameuse manie du duel. Ces combats, que la police cherche à empêcher maintenant, sont tous improprement appelés des *duels*, et devraient s'appeler des *tournois*. Les deux adversaires, en effet, n'ont pas eu la moindre querelle, très-souvent ils sont amis intimes, et cependant ils se battent avec des rapières très-tranchantes, se taillent des balafres à travers la figure, s'éborgnent quelquefois et, par-ci par-là, se coupent le bout du nez, le bout de l'oreille ou le menton. Il est vrai qu'il n'y a jamais mort d'homme; car ils se couvrent tout le corps avec des plastrons et des brassards matelassés. S'il y a blessure, elle ne peut atteindre que la figure, et l'*étudiant* est certain de porter toute sa vie, ostensiblement, les galons de sa bravoure. La corporation se réunit tous les soirs dans sa *Kneipe* ou brasserie, et les *étudiants* y passent la soirée à boire des quantités incalculables de bière, à fumer l'affreux tabac allemand et à chanter des chansons (*lieder*), dont chacun a devant soi le recueil imprimé. C'est pendant ces occupations bachiques que se font les provocations. Ouvrons l'*Illustration* de Bade (1858), qui va nous dire en quels termes et de quelle façon elles ont lieu.

Tout à coup le silence se fait dans la salle. On annonce un envoyé d'une autre corporation. Il est introduit et va s'asseoir à côté du *senior*. On lui offre une chope de bière, il trinque et boit. Puis il se lève et déclare que sa corporation a désigné messieurs tels et tels pour se battre le lendemain avec ceux des *Corburschen* et des *Füchse* que le *senior* voudra bien désigner. Le *senior* alors prend la liste où se sont inscrits les membres de la corporation qui veulent se battre. Il les désigne par rang d'ancienneté d'inscription, et rendez-vous est pris pour le lendemain. Les duels ont lieu d'ordinaire à la *Hirchgasse*, petite gorge dans la montagne, de l'autre côté et en amont du Neckar. Les *étudiants* s'y rendent isolément, ayant soin de poster de distance en distance des éclaireurs qui les préviendront de l'approche de la police. Dans chaque duel figurent huit personnes : l'impartial (*Unparteiischer*), qui préside au combat; le médecin, qui se tient prêt à coudre les balafres ou à rajuster les nez endommagés; les deux combattants (*Paukanten*), assistés d'un secondant (*Secundant*) et d'un témoin (*Zeuge*); les deux adversaires sont en bras de chemise, la poitrine et le bras droit couverts de plastrons. Les *Corburschen* se battent nu-tête. Les *Füchse* portent des casquettes avec large visière et sont armés de longues rapières (*Schlæger*). Ils arrivent sur le terrain tout caparaçonnés, accompagnés de leurs secondants et de leurs témoins, qui leur soutiennent le bras, alourdi par l'épais plastron qui doit servir à parer les coups. L'impartial donne le signal du combat par ces mots : « *Silencium! auf die mensur, fertig, los!* (Silence! sur le terrain, tout est prêt, partez!) » Aussitôt les deux champions s'élancent, le bras droit levé couvrant la tête, et la pointe de la rapière baissée. Ils s'observent, se portent à la tête des coups aussitôt parés avec le plastron qui garnit le bras et par la garde de la rapière. Les coups dangereux se donnent en dessous et taillent ces vilaines balafres dont les jeunes gens sont si fiers. Le duel doit durer quinze minutes, et l'on décompte les pauses pendant lesquelles les secondants promènent autour du terrain les champions tout fumants de sueur, comme l'on promène les chevaux après les courses. Lorsqu'il est porté un coup contraire aux règles du tournoi, les secondants, armés d'épées, le parent. Ce sont eux aussi qui demandent que l'impartial visite le cuir chevelu de l'adversaire, quand ils croient qu'il a reçu une blessure. Lorsque les quinze minutes sont écoulées, l'impartial s'écrie : *Paukerei er!* (le tournoi est fini!) On compte les blessures, les balafres, et l'on a soin d'inscrire dans le livre du corps que monsieur un tel a reçu une balafre avec trois, cinq ou sept épingles, suivant le nombre d'épingles qu'il a fallu pour réunir les bords de la plaie. C'est le livre d'or de la corporation. Quand il arrive qu'un bout de nez est coupé, l'un des assistants s'empresse de le ramasser et le met dans sa bouche, non pour l'avaler, mais pour le maintenir chaud. Le médecin arrive et le remet tant bien que mal. Quelquefois les chairs se réunissent; d'autres fois le nez tombe après quelques semaines de traitement. On raconte l'histoire d'un nez ainsi rafistolé, dont le maître fit une chute : le nez resta par terre; un chien se jeta dessus et l'avala.

Les *étudiants* allemands font partie des corporations pendant deux ou trois ans. Ils ne travaillent pas, ne suivent presque pas les cours, se battent, boivent, fument, chantent; mais un soir ils apparaissent à la *Kneipe*, boivent comme à l'ordinaire leurs huit à dix chopes, puis tout à coup se lèvent et déclarent donner leur démission de *Corbursch*. A dater de ce jour, ils travaillent comme des nègres — nos *étudiants* appellent cela *bûcher* ou *piocher*, — passent leurs examens, sont reçus docteurs, deviennent d'honnêtes pères de famille, de paisibles fonctionnaires, et ne conservent comme souvenirs universitaires que leurs balafres, avec l'habitude de fumer et de boire de la bière le plus possible.

Nous complétons cette étude par la traduction d'un chant populaire dans les universités allemandes :

LIED DE L'ÉTUDIANT QUI S'EN REVIENT.

« *Etudiant* moussu (arrivé au terme des études), je pars! Dieu te garde, maison du philistin! Je retourne dans la vieille patrie; c'est à mon tour d'être maintenant un philistin! Je retourne dans la vieille patrie; mon tour est venu d'être un philistin!

» Adieu, rues droites ou tortueuses! je ne vous traverserai plus désormais; vous ne résonnerez plus de mes chants, de mon vacarme et du cliquetis de mes éperons!

» Cabarets et tabagies, que me voulez-vous? Ce n'est plus ici que je dois rester; ne m'enlacez plus de vos longs bras; n'agacez plus, de grâce, mon cœur altéré!

» Dieu vous bénisse, cours académiques! En vain paradez-vous là devant moi! Et vous, mornes salles, grandes et petites, vous ne m'enserrerez plus dans vos murs!

» Me voici, hélas! au seuil de la bien-aimée. Chère petite, laisse encore une fois briller à ta fenêtre ton doux œil bleu, l'or de tes tresses épaisses!

» Et si tu m'as déjà oublié, je ne te souhaiterai rien de mal en retour; choisis un autre amoureux; mais qu'il soit aussi bon vivant, aussi fidèle que moi!

» Plus loin, plus loin, mon chemin me conduit; debout, vieux compagnons de folie! Mon cœur est léger, ma route riante; Dieu te protége, ville des Muses!

» Et vous, frères, pressez-vous autour de moi; faites que mon cœur léger ne devienne pas lourd! Sur des chevaux fringants, suivez-moi en joyeuse escorte!

» Suivez-moi jusqu'au prochain village; là, buvez encore avec moi du même vin! Et alors, frères, puisqu'il le faut, le dernier verre, le dernier baiser! »

Étudiants (LES), drame en quatre actes, en prose, par Frédéric Soulié. Après la *Closerie des Genêts*, ce drame est celui de l'auteur dont on se souvient encore avec le plus de plaisir. Aux jeunes il fait aimer le présent, il fait regretter aux autres le passé; il fait rire, il fait pleurer; c'est le vaudeville le plus jovial et le drame le plus émouvant. Roger d'Orilly, le héros, est le type de l'étudiant par excellence, avec toutes ses qualités et tous ses défauts : jeune, beau, brave, un peu fier, mais point vaniteux; bon cœur et mauvaise tête, un peu batailleur, un peu buveur, un peu débauché et très-joueur, au demeurant le meilleur enfant du monde. Tel est le chef de la bande d'étudiants qui logent tous ensemble dans un hôtel du quartier Latin, chez Mme Passager. Encore un type dont on ne trouve le pendant que dans Balzac! Nous ne parlons pas de la volée de grisettes qui s'abat chaque matin, ou plutôt chaque soir, chez les étudiants : Amanda, Louise, Henriette, Sophie, Gabrielle et les autres! Chaque étudiant a son étudiante, sous le prétexte que, lorsqu'on est deux à deux, la licence et le doctorat n'en vont que mieux. O illusion! A côté de cette jeunesse pétulante et insoucieuse, sans soucis ni chagrins, exubérante et folle, végète et pleure en silence la jolie petite Marie. Elle est restée pure, quoique pauvre et jolie, et rien ne peut la distraire de sa mélancolie, rien, pas même les déclarations d'amour que les étudiants font pleuvoir à ses pieds. Cependant ceux-ci, un beau matin, sont allés en bande joyeuse déjeuner à Bercy. Au milieu du repas, les cris : « A l'eau! au secours! » retentissent au dehors. Roger est le premier debout; il court sur la berge, aperçoit une femme qui se débat dans l'eau, plonge et ramène bientôt l'infortunée Marie, qui, dans un moment de désespoir, avait voulu se noyer. Alors c'est à qui donnera ses soins à la jeune fille et s'efforcera par mille tendresses de rallumer en son cœur la confiance et l'espoir dans une vie meilleure. Roger surtout, Roger son sauveur, met en œuvre pour elle tout l'arsenal de ses séductions, et fait si bien que Marie consent enfin à suivre ses gais compagnons à la *Chaumière*. Encore un peu et Marie tombera dans les bras de Roger; mais c'est ici que finit le vaudeville et que commence le drame. Marie a un frère, Olivier, et tous deux ont pour père un traître, le baron de Mortagne, qui, pendant l'émigration, a livré à l'ennemi le comte d'Orilly, père de Roger. Les deux jeunes gens se rencontrent et Olivier insulte Roger, auquel il reproche de spéculer sur la pauvreté de Marie pour lui acheter son innocence. Nous ne raconterons pas en détail les scènes qui suivent, aussi remplies d'émotions et de larmes que les précédentes l'étaient de chansons et de rires. Qu'il nous suffise de dire que Marie, Olivier et leur mère, Mme de Mortagne, accablés tous trois sous le poids de l'ignominie que le nom qu'ils portent fait peser sur leurs têtes, sont sur le point de recourir au suicide, quand Roger d'Orilly reparaît. Olivier a, dans l'intervalle, sauvé de la mort la sœur de Roger, comme Roger a sauvé Marie. Les deux jeunes gens sont aimés des deux jeunes filles et les aiment. On oubliera, de part et d'autre, jusqu'à l'existence du baron de Mortagne et les deux mariages se feront le même jour. « Ce qui, dit M. J. Janin, a fait vivre un instant ce drame, animé de toutes les passions de la jeunesse, c'est que le poëte a été vrai jusqu'au délire. Il est rentré violemment dans toutes les violences de ses vingt ans; il n'a reculé ni devant la folie de ces joies surabondantes, ni devant les détails de cette misère qui consiste à mourir de faim et de froid. Les vices qu'il raconte, car enfin ce sont des vices, il les a vus de plain-pied, comme il faut les voir. Il voyait tout, il savait tout; mieux que pas un inventeur parmi nous, il pouvait dire : « Je suis un homme à qui pas » un vice n'est étranger, à qui pas une vertu » n'est inconnue. » Ajoutez qu'il remplissait avec une véhémence incroyable la première condition de l'auteur dramatique : l'invention. Il a le style du drame, vif, passionné, hardi, souvent incorrect; mais le dialogue s'accommode très-bien de ces incorrections qui vont droit au fait. Un des grands mérites de Frédéric Soulié, c'est qu'il prépare on ne peut mieux les événements qu'il met en scène; enfin, les hommes qu'il fait parler et agir, il les a vus dans un certain monde de sa création, qui n'est pas tout à fait, mais qui est bien près d'être le monde réel. »

Étudiants de Paris (LES), série de dessins par Gavarni, publiés dans le journal le *Charivari* en 1839, et réunis ensuite en un album in-4º.

Il y a là une soixantaine de planches, faites pour la plupart d'une main légère, quoique souvent un peu triviale. Feuilletez-les, vous vous trouverez en présence de ce type légendaire de l'étudiant qui n'étudie pas et de l'étudiante en petit bonnet de linge, heureuse d'une robe d'indienne et d'une paire de bottines. Où retrouver maintenant ces disciples de Cujas ou d'Esculape, en vareuse, en béret, ou même en casquette, promenant, la pipe à la bouche, à travers le quartier Latin et d'un air tout à fait dégagé, la jolie fillette qui, pareille à la Mimi Pinson d'Alfred de Musset, n'a qu'une robe au monde,

Landerirette,
Et qu'un bonnet?

Nos étudiants modernes ont la mise moins débraillée; ceux qu'a crayonnés Gavarni auraient grand'peine à reconnaître un des leurs dans ce jeune gandin arrivant au cours du matin avec un col carcan, une jaquette à la mode, des manchettes empesées, des gants rouges et un jonc souple et élégant. Les grisettes leurs compagnes ne reconnaîtraient pas davantage comme étant de leur famille ces filles à falbalas, à chapeaux étranges, à corsages excentriques, qui les ont tant bien que mal remplacées dans... le cœur des Ernest et des Arthur de l'an de grâce 1871. C'est ainsi que tout se transforme. Aussi est-il bon de joindre à la tradition écrite la tradition lithographiée. Les étudiants dessinés par Gavarni nous rappellent des costumes, des habitudes, des mœurs sinon disparus, du moins considérablement modifiés. Les étudiants de 1839 n'étaient pas tous ce qu'il les a faits; mais, beaucoup avaient, comme les siens, le charme de la pauvreté, de l'imprévu. Héros de bals échevelés, coureurs d'écoles buissonnières au temps des lilas, siffleurs de tragédies néo-classiques à l'Odéon, ils savaient aussi, comme l'a fort bien dit M. Théodore de Banville, écouter respectueusement les cours des professeurs illustres, pâlir sous la lampe, *bûcher* sur les livres, et enfin se préparer par des études fortes et acharnées à devenir des hommes utiles. On peut reprocher à Gavarni de n'avoir saisi de ses héros que le côté paresseux, libertin et insouciant, de n'avoir vu en eux que le culotteur de pipes, le pinceur de cancan, le don Juan sans scrupules, n'ayant guère plus de cœur que de cervelle. Cela nuit à la complète ressemblance du portrait. C'est, qu'on nous passe l'expression, le côté *folichon* du type qui, malheureusement, a le plus séduit l'artiste. Il l'a développé à plaisir et, du reste, fort spirituellement, comme le montreront ces quelques légendes prises au hasard.

La planche nº 1 nous montre un jeune étudiant frappant à la porte de Mlle Bienaimée (Frappez fort, s. v. p.). Au lieu du fripon minois de Mlle Bienaimée apparaît un visage barbu. *Non bis in idem* (axiome de droit), dit la légende.

Plus loin, examinez ce futur jurisconsulte. Sa Nini, en fille économe, lave elle-même chemise et chaussettes dans une cuvette; le linge, étendu sur des ficelles, fait pendant aux *Institutes* alignées sur des tablettes. Il lit à Nini, sans doute pour lui donner du cœur à l'ouvrage : « Article 212 du code civil. Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance. »

Deux futurs docteurs, accoudés sur le tapis d'un billard, paraissent absorbés dans une conversation des plus sérieuses : « Vois-tu, dit l'un avec un geste significatif, Fifine nous lanterne tous les deux et ça devient chose! faut en finir! J' te joue ça en trente-six net! et j' t'en rends quatre... »

On conçoit, après cela, que Gavarni fasse dire à l'étudiant prêt à s'en aller en vacances : « Adieu, je te laisse ma pipe et ma femme... Aie bien soin de ma pipe! »

Une mignonne étudiante, blottie derrière l'épaule d'un futur docteur, jette un regard effrayé sur le squelette monté qui fait le principal ornement de la chambrette de son amant. « Tu ne la reconnais pas? lui demande celui-ci... Eugénie? l'ancienne à Badinguet? Une belle blonde qui aimait tant les meringues et qui faisait tant sa tête... Oui! Badinguet l'a fait monter pour 36 francs... — Si c'est vrai! — Non, va! c'est un tambour de la garde nationale... Bête! tu ne vois donc pas que c'est un homme? »

Pendant les vacances, l'étudiant joue au petit saint, pour ne pas compromettre son budget futur. On le voit suivre son oncle à la pêche à la ligne; le bonhomme lui dit sérieusement : « Que diable! mon neveu, il est bon d'être laborieux, mais on ne peut pas toujours travailler aussi! A la campagne on s'amuse; fais comme moi! » On le voit encore se promener gravement avec une vieille cousine dévote, dont il doit un jour palper l'héritage. « Et le dimanche, que fais-tu, mon garçon? — Ma cousine, le dimanche nous allons dans un jardin qu'on appelle la Grande-Chaumière, où nous entendons de la musique religieuse. — Après vêpres? — Oui, ma cousine, après vêpres. »

Encore ce petit dialogue en plein vent entre une petite dame et un sien ami : « Il y a que cet animal de Margouty ne veut pas me payer mes sept livres dix sous que sa femme me doit... Vous, Benjamin, qui êtes avocat, qu'est-ce qu'il faut faire? — Faut citer Margouty devant le juge de paix du XIIIe arrondissement. »

Nous pourrions multiplier nos citations. Celles que nous venons de faire suffisent à montrer dans quel esprit Gavarni a dessiné l'étudiant de son temps. Il lui a trop souvent donné les allures et le langage cynique des habitués des barrières. Quoi qu'il en soit, ses personnages, s'ils ne sont pas tous d'une ressemblance frappante, ont cependant pour la plupart un air de famille qui les fait reconnaître et suffit à caractériser un genre et une époque.

Étudiants (CHANSON DES). Cette chanson, si gaie, a fait fortune. Les bérets rouges de l'ancien quartier Latin l'avaient élevée aux honneurs du chant de guerre. On pouvait, il y a quarante ans, *écrire à son père* quand l'étisie s'était trop fortement déclarée dans la bourse; mais les pères actuels, qui ont habité l'ex-quartier Latin et qui en ont pratiqué les us et coutumes, se montrent aujourd'hui intraitables sur l'article supplément de pension ou subsides extraordinaires insuffisamment motivés. Une poésie, d'un ordre plus élevé, a été composée par Nadaud sur le quartier Latin; mais son lyrisme, parfois excessif, l'a peu fait goûter. Une autre chanson, le *Vieux quartier Latin*, dont MM. Watripon et Jules Choux se sont disputé la paternité anonyme devant les tribunaux, a succédé, dans la mémoire des étudiants, au chant que nous reproduisons. Nous donnerons en temps et lieu le *Vieux quartier Latin*, avec le nom de son auteur véritable, qui n'est ni M. Watripon ni M. Choux.

1er COUPLET.

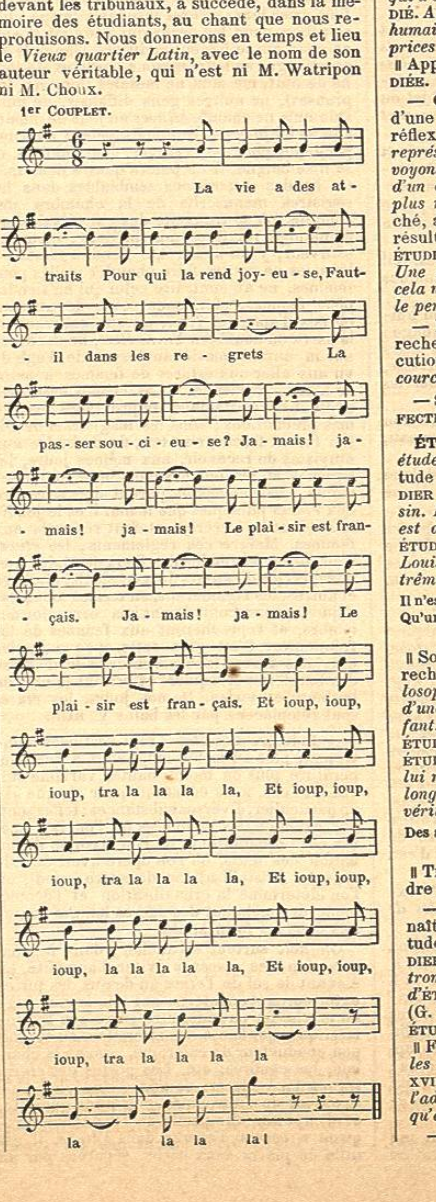

DEUXIÈME COUPLET.

L'Amour est un enfant,
L'Etude est une femme;
Diligents étudiants,
Chacun d'eux vous réclame
Souvent, souvent, souvent,
Ell' vous rendra savant.
Et ioup, ioup, ioup, etc.

TROISIÈME COUPLET.

Quand l'hiver sur nos jours
Viendra semer sa neige,
Puissions-nous pour retour
Et pour dernier cortége,
Avoir toujours, toujours,
Bacchus et les amours!
Et ioup, ioup, ioup, etc.

QUATRIÈME COUPLET.

Messieurs les étudiants
S'en vont à la Chaumière
Pour y danser l' cancan
Et la Robert Macaire,
Toujours, toujours, toujours,
Triompher des amours.
Et ioup, ioup, ioup, etc.

CINQUIÈME COUPLET.

Quand on n'a plus d'argent
On écrit à son père,
Qui vous répond : « Ch'napan,
I' n' fallait pas tant faire
L'amour, l'amour, l'amour,
La nuit comme le jour! »
Et ioup, ioup, ioup, etc.

SIXIÈME COUPLET.

Il faut le ménager,
Puisque c'est un confrère;
Sachez le protéger
Puisqu'il ne sait pas faire
L'amour, l'amour, l'amour,
La nuit comme le jour!
Et ioup, ioup, ioup, etc.

SEPTIÈME COUPLET.

Des mets de mon cerveau
Enfants de mon délire,
Des vins de mon caveau,
Hélas! puissiez-vous dire :
Bravo, bravo, bravo,
Retournons chez Friteau!
Et ioup, ioup, ioup, etc.

ÉTUDIÉ, ÉE (é-tu-di-é) part. passé du v. Etudier. Qui est l'objet d'une étude; mis à l'étude, observé, examiné, approfondi : *Plan qui a besoin d'être* ÉTUDIÉ. *Phénomène mal* ÉTUDIÉ. *Auteur qui mérite d'être* ÉTUDIÉ. *La nature humaine,* ÉTUDIÉE *de plus près, n'a pas de caprices et obéit à des lois.* (Prévost-Paradol.) ‖ Appris de mémoire : *Leçon bien, mal* ÉTUDIÉE.

— Qui est l'objet d'un travail préalable, d'une préparation; qui est dit ou fait après réflexion : *Discours* ÉTUDIÉ. *La tragédie ne représente pas les hommes tels que nous les voyons dans la société; elle peint un naturel d'un ordre différent, un naturel plus* ÉTUDIÉ, *plus mesuré, plus égal.* (Condill.) ‖ Recherché, affecté; qui n'est pas naturel, qui est le résultat d'un travail ou d'un effort : *Soupirs* ÉTUDIÉS. *Langage, geste, maintien* ÉTUDIÉ. *Une gravité trop* ÉTUDIÉE *devient comique; cela ne s'appelle pas être grave, mais en jouer le personnage.* (La Bruy.)

— B.-arts. Exécuté après des études, des recherches ayant pour but d'assurer une exécution vraie : *Draperie mal* ÉTUDIÉE. *Raccourci bien* ÉTUDIÉ.

— Syn. **Étudié, affecté, apprêté**, etc. V. AFFECTÉ.

ÉTUDIER v. a. ou tr. (é-tu-di-é — rad. *étude*). Chercher à apprendre, se livrer à l'étude de : ETUDIER *les mathématiques.* ETUDIER *la médecine.* ETUDIER *la musique, le dessin. La seule manière de cacher son ignorance est de ne jamais parler de ce qu'on n'A pas* ÉTUDIÉ *avec soin.* (Mme Necker.) *Au temps de Louis XIV, on* ÉTUDIAIT *avec un sérieux extrême l'art de saluer.* (H. Taine.)

Il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes
Qu'une femme *étudie* et sache tant de choses.
MOLIÈRE.

‖ Soumettre à un examen raisonné, faire des recherches sur : ETUDIER *une question de philosophie, un point de droit.* ETUDIER *les mœurs d'une contrée.* ETUDIER *le caractère d'un enfant. Plus on* A ÉTUDIÉ *la nature, plus on* A ÉTUDIÉ *son auteur.* (Volt.) *Le sage médecin* ÉTUDIE *le tempérament du malade avant de lui rien prescrire.* (J.-J. Rouss.) *Il faut* AVOIR *longtemps* ÉTUDIÉ *les corps pour se faire une véritable notion des esprits.* (Barthél.)

Des siècles, des pays *étudiez* les mœurs.
BOILEAU.

‖ Travailler à fixer dans sa mémoire, apprendre par cœur : ETUDIER *une leçon, un rôle.*

— Observer attentivement, chercher à connaître, à approfondir le caractère, les habitudes, les intentions de : *On a beau* ÉTUDIER *les hommes et les approfondir, on s'y trompe toujours.* (Fén.) *L'habit n'empêche pas d'*ÉTUDIER *et d'apprécier l'homme qu'il couvre.* (G. Sand.) *La dernière créature que l'homme* ÉTUDIE *dans l'univers, c'est lui.* (Ch. Dollfus.) ‖ Faire une étude des œuvres de : ETUDIER *les poëtes anglais.* ETUDIER *les maîtres du* XVIIIe *siècle. Plus on* ÉTUDIE *Molière, plus on l'admire.* (La Harpe.) *Dante est moins à lire qu'à* ÉTUDIER *sans cesse.* (Ste-Beuve.)

— Absol. S'appliquer à l'étude, travailler à

s'instruire : ÉTUDIER *nuit et jour*. ÉTUDIEZ, *non pour savoir plus, mais pour savoir mieux que les autres.* (Sénèque.) *J'ai commencé à vivre pour* ÉTUDIER, *et je finis par* ÉTUDIER *pour vivre.* (Bacon.) *Il faut* AVOIR *beaucoup* ÉTUDIÉ *pour savoir peu.* (Montesq.) *Rien ne servirait d'*ÉTUDIER *sans cesse s'il ne venait pas un moment de faire l'application de ses études.* (F. Génin.) *Les gens qui passent le feu de la jeunesse à* ÉTUDIER *au lieu de sentir ne peuvent être artistes.* (H. Beyle.) ‖ Faire ses études : *Nous* AVONS ÉTUDIÉ *ensemble. Ces jeunes gens* ONT ÉTUDIÉ *dans le même collége.*

— *Etudier le terrain*, Observer, avant d'agir, les conditions, les circonstances qui peuvent aider ou s'opposer au succès.

— Mus. S'exercer à exécuter : ÉTUDIER *un morceau de chant, une valse, une polka.*

S'étudier v. pr. Etre étudié; faire l'objet d'une étude : *La nature ne* S'ÉTUDIE *pas dans les livres.*

— Chercher à se connaître soi-même : *Celui qui* SE SERA ÉTUDIÉ *lui-même sera bien avancé dans la connaissance des autres.* (Dider.) *L'homme doit* S'ÉTUDIER. (Ballanche.) *Tout homme qui* S'ÉTUDIE *est grand.* (A. Martin.) *L'humanité a étudié toute chose avant de* S'ÉTUDIER *elle-même.* (Broca.)

— *S'étudier à*, S'appliquer à, s'efforcer de : S'ÉTUDIER À *la patience. On est sûr de plaire aux grands quand on* S'ÉTUDIE À *leur ressembler.* (Mass.) *L'esprit, fécond en déguisements,* S'ÉTUDIE À *défigurer, selon ses besoins ou ses intérêts, tantôt les vices, tantôt les vertus.* (Fléch.) *On* S'ÉTUDIE À *trouver dans les ouvrages des anciens des beautés qu'ils n'ont point prétendu y mettre.* (Rigault.)

— Syn. **Étudier, apprendre, s'instruire.** V. APPRENDRE.

ÉTUDIOLE s. f. (é-tu-di-o-le — rad. *étude*). Petit meuble à tiroirs, qui se pose sur un autre meuble et dans lequel on serre ordinairement des papiers.

ÉTUI s. m. (é-tui — du germanique : moyen haut allem. *stüche*, gaîne; allem. moderne *stauchen*, mettre en tonne). Boîte destinée à contenir un seul objet ayant à peu près la même forme et les mêmes dimensions : ÉTUI *de lunettes.* ÉTUI *de ciseaux.* ÉTUI *de chapeau.* ÉTUI *de parapluie.* ÉTUI *d'une harpe.* ‖ Petite boîte ronde et allongée, servant à mettre des aiguilles : *Le dé, les ciseaux et l'*ÉTUI *composent tout le matériel d'une couturière.*

— Par anal. Enveloppe quelconque serrant étroitement l'objet enveloppé : *Les cercueils égyptiens sont de véritables* ÉTUIS. *Les feuilles naissantes, plissées avec un art céleste, rompent leurs* ÉTUIS. (B. de Saint-P.) ‖ Objet ou lieu très-étroit : *Les logements parisiens sont de véritables* ÉTUIS.

— *Etui de mathématique*, Boîte renfermant un assortiment de petits instruments de mathématiques destinés au travail du cabinet.

— Pêche. Baquet muni d'un couvercle percé à jour, et dans lequel on renferme le poisson sur les bateaux.

— Techn. Boîte percée et à rainures, qui renferme les ressorts à boudin des mécaniques armures et du métier Jacquard.

— Mar. Enveloppe de toile peinte ou huilée, dont on entoure les voiles au mouillage : *Les voiles ne doivent être placées dans leurs* ÉTUIS *que dans un état complet de sécheresse, et on doit les en retirer quelquefois pour les aérer.* (Bonnefous.)

— Anat. Partie supérieure de la portion sphénoïdale du ventricule latéral du cerveau, appelée aussi HIPPOCAMPE.

— Entom. Fourreau dans lequel est logé l'aiguillon de certains insectes. ‖ Nom donné quelquefois aux élytres des coléoptères.

— Bot. *Etui médullaire*, Couche ou cylindre creux de tissu vasculaire, qui entoure, comme une sorte d'étui ou de gaîne, la moelle des végétaux. ‖ On dit aussi CANAL MÉDULLAIRE.

E TUTTI QUANTI. V. TUTTI QUANTI.

ÉTUVE s. f. (é-tu-ve — du germanique : anc. haut allem. *stupa*, moyen allem. *stobe*, allem. moderne *stube*, anc. scandinave *stofa*, angl. *stove*, même sens). Méd. et hyg. Nom donné anciennement aux établissements de bains publics : *Les chevaliers romains ne se baignaient pas avec leurs enfants dans les* ÉTUVES *publiques.* (Volt.) *Dès les premiers temps de la monarchie, on trouve plusieurs* ÉTUVES *établies à Paris et dans les autres villes de France.* (L. de Lincy.) ‖ *Etuve sèche*, Chambre de bains chauffée à une température très-élevée. ‖ *Etuve humide*, Chambre de bains dans laquelle on amène la vapeur d'eau très-chaude.

— Par ext. Endroit où la chaleur est excessive : *Dans la belle saison, les salles de théâtres sont de vraies* ÉTUVES.

— Mar. *Etuve des corderies*, Endroit où l'on opère le goudronnage des fils de caret. ‖ *Etuve à bordages*, Cylindre creux, de 12 à 15 mètres de longueur, sur 1 mètre de diamètre, dans lequel on introduit les bordages pour les soumettre à un bain de vapeur, afin de les rendre flexibles et de pouvoir les appliquer sur les surfaces courbes de la carène : *Les bordages restent dans l'*ÉTUVE *autant d'heures qu'ils ont de fois 3 centimètres d'épaisseur.*

— Techn. Lieu dans lequel on produit une chaleur artificielle, pour opérer la dessiccation de certaines substances : ÉTUVE *de chapelier, de pharmacien, de raffineur de sucre, de vinaigrier. Sécher des grains, des biscuits dans une* ÉTUVE. ‖ Caisse de bois doublée de tôle, où le cirier fait sécher les mèches. ‖ Cabinet clos dont on peut faire varier la température, pour étudier son influence sur la marche des horloges. ‖ Tablette sur laquelle on fait sécher les fruits confits.

— **Encycl.** Hist. Chez les anciens, le mot *étuve* était synonyme de *bain*. Les *étuves* consistaient en des chambres plus ou moins spacieuses, dans lesquelles on déposait des cuves remplies d'eau tiède, au moyen de conduites. Dès les temps les plus anciens on trouve des *étuves* établies à Paris et dans toutes les autres villes de France. Au XIIIe siècle, elles étaient fort multipliées dans la capitale; les étuvistes faisaient tous les matins annoncer dans les rues, par des crieurs, que leurs fourneaux étaient prêts. Guillaume de La Villeneuve, dans son poëme des *Crieries de Paris*, a signalé cet usage :

Oiez c'on crie au point du jor :
Seignor, qu'or vous alez baingnier
Et estuver sans délacer ;
Lis bains sont chaut ; c'est sans mentir !

Un assez grand nombre de rues du vieux Paris tiraient leur nom de ces sortes d'établissements, qui n'étaient pas les mieux famés de la ville; les *étuves* étaient le plus souvent des lieux de débauches. Sauval, dans son ouvrage, *Histoire et antiquités de la ville de Paris*, dit : « Depuis le XIVe siècle, nos rois bâtirent des *étuves* à la pointe de cette isle (du Palais, vers le terre-plein du Pont-Neuf), et pour icelles firent faire un logis nommé la maison des *Etuves*, tant pour eux et pour leurs enfants que pour les princes et autres grands seigneurs logés avec eux; car en ce temps-là il y en avait non-seulement dans tous les palais et les grands hôtels, mais même dans plusieurs rues de Paris, destinées exprès pour cela; d'où vient que quelques-unes conservent encore ce nom de rue des *Etuves*. Pour ce qui est des *étuves* de cette isle, elles furent données par Henri II aux ouvriers de la Monnaie, au moulin qu'il fit fabriquer en cet endroit-là, mais qu'on ruina lorsqu'on entreprit le Pont-Neuf. » Le *Livre des métiers* d'Etienne Boileau contient, sous le titre des *Estuveurs*, les statuts suivants : « Que nuls ne crie, ne face crier leurs *estuves* jusques à temps qu'il soit jour, pour les perilz qui peuvent avenir en ceux qui se lievent audit cri. Que nuls ne soustiengne en leurs mesons bordiaux de jour ne de nuit, mesiaux ne mesèles (lépreux, lépreuses), ne aultres gens diffamez, de nuit. Que nuls ne chauffe *estuves* en jour de dimanche ne en jour de feste... Et paiera chacune personne pour soy estuver deus deniers, et se il se baigne, il en paiera quatre deniers. » On lit des dispositions semblables dans les registres manuscrits de la chambre des comptes, où se trouvent des extraits des ordonnances relatives aux métiers : « Auscun estuveur, y est-il dit, qui tiendra *estuves* à hommes ne pourra faire chauffer icelles pour femmes, ne au contraire celui qui en tiendra pour femmes, etc., sous peine de XL sous parisis d'amende. *Item*, auscun estuveur ne laissera ou souffrera b...... *Item*, ne souffrera aucun enfant masle au-dessus de l'âge de VII ans aller aux *estuves* de femmes à peine de X sous d'amende. » Les mêmes désordres avaient nécessité dans les provinces les mêmes précautions; ainsi les magistrats de Dijon furent forcés, en 1409, de défendre aux étuvistes de recevoir, aux mêmes jours, les hommes et les femmes dans leurs établissements. Les hommes ne purent alors se rendre aux *étuves* publiques que le mardi et le jeudi; le lundi et le mercredi étaient réservés aux femmes. Malgré ces règlements, les *étuves* n'en furent pas moins des lieux de plaisirs, et quelques prédicateurs du XVIe siècle, Maillard et autres, les signalèrent, en termes assez cyniques, comme contribuant à la corruption des mœurs, et reprochèrent aux femmes de les fréquenter. C'est vers cette époque que les étuvistes furent incorporés dans la maîtrise des barbiers perruquiers et prirent le nom de barbiers étuvistes. De nos jours, les *étuves* sont remplacées par les bains V. BAIN.

— Industr. Les *étuves* sont destinées à entretenir plus ou moins longtemps à une température plus ou moins haute, variable suivant les cas, mais constante pour chaque cas en particulier, diverses substances : telles sont, par exemple, les chambres où l'on fait opérer des fermentations, où l'on favorise l'incubation des œufs, où l'on opère avec des sirops les cristallisations de sucre candi, où l'on détermine la cristallisation et l'écoulement des mélasses des sucres impurs contenus dans les formes, etc.

On doit surtout s'attacher, dans la construction des *étuves*, à éviter l'humidité, en élevant le sol de l'*étuve* au-dessus des terres extérieures et en interposant sous le carrelage du mâche-fer ou tout autre corps peu hygrométrique, qui laisse des interstices ou qui soit peu conducteur du calorique, comme le charbon, les cendres, etc. Les portes des *étuves* seront bien closes, et afin d'empêcher l'air extérieur de s'introduire en grande quantité, et d'expulser une partie de l'air chaud lorsqu'on a besoin d'entrer dans l'*étuve*, il est utile de placer deux portes séparées par un espace assez considérable pour que la première porte soit refermée quand on ouvre la seconde, de sorte qu'il n'y ait jamais de communication directe avec l'air extérieur. Les déperditions de chaleur à travers les vitres des fenêtres sont très-grandes, lorsque celles-ci n'ont pas des dispositions particulières. Quelquefois même, dans la crainte de cette cause de déperdition, on préfère se priver de croisées et emporter une lumière avec soi, chaque fois qu'il faut entrer dans l'*étuve*.

Mais on peut facilement rendre les fenêtres très-peu nuisibles, en plaçant à chacune d'elles deux châssis vitrés, entre lesquels se trouve une couche d'air stagnante et isolante. Cette disposition est d'ailleurs bien connue dans tous les pays froids, où elle est employée pour les croisées des appartements. On place ordinairement un thermomètre dans les *étuves*, afin de pouvoir s'assurer que l'on maintient constamment la température au degré reconnu utile.

Il suffit généralement qu'elle reste toujours dans des limites de 5 à 6 degrés de différence avec la température théoriquement nécessaire.

Néanmoins, dans certaines opérations délicates, il est absolument utile que ces variations soient le moins fréquentes possible et qu'elles n'excèdent pas un ou deux degrés. Dans ce cas, il est bon de surveiller l'*étuve* de très-près, et de plus on pourra faire usage d'indicateurs automatiques, qui ouvrent eux-mêmes une issue à l'air chaud, lorsque la température s'élève trop. Ce sont, en général, des tiges métalliques dont la dilatation, déterminée par un très-faible excès de température, augmente assez la longueur pour que, en venant presser sur un levier, elles ménagent en même temps une sortie pour l'air trop chaud et une entrée pour l'air froid qui alimente le calorifère.

Ce moyen a été employé avec succès dans les *étuves* qui servent à l'incubation artificielle.

Quoique ce ne soit pas ici le lieu de parler des moyens de chauffage, il est utile de dire que celui qui convient le mieux aux *étuves* s'obtient par la circulation de la vapeur, comme le chauffage par le système Ferkins, à la vapeur surchauffée. Les tuyaux sont disposés sous le plancher, ou verticalement le long des murs, ou autour de la chambre. Ce mode de chauffage se règle avec la plus grande facilité : on n'a qu'à fermer un robinet et à laisser la vapeur stagnante dans les tuyaux pour que la température reste stationnaire.

ÉTUVÉ, ÉE (é-tu-vé) part. passé du v. Etuver. Séché ou chauffé dans une étuve, passé à l'étuve : *Bois* ÉTUVÉS. *Les bordages* ÉTUVÉS *sont moins résistants, leurs fibres ont entre elles moins de cohésion.* (Aubry.)

— Méd. Doucement lotionné : *Plaie* ÉTUVÉE.

— Art culin. Préparé à l'étuvée : *Viande* ÉTUVÉE.

ÉTUVÉE s. f. (étuvé — rad. *étuver*). Art culin. Mode de cuisson des aliments dans des vaisseaux hermétiquement fermés, qui empêchent l'évaporation : *Gigot à l'*ÉTUVÉE. *Carpe à l'*ÉTUVÉE. ‖ Mets ainsi préparé : *Une* ÉTUVÉE *de veau.*

— Techn. Pains de sucre que l'on met à la fois dans l'étuve d'une raffinerie.

ÉTUVEMENT s. m. (é-tu-ve-man — rad. *étuver*). Action d'étuver : *L'*ÉTUVEMENT *des bois, des pains de sucre.*

ÉTUVER v. a. ou tr. (é-tu-vé — rad. *étuve*). Mettre à l'étuve, sécher ou chauffer dans une étuve : ÉTUVER *des pains de sucre.*

— Mar. *Etuver des fils de caret*, Les passer dans une chaudière pleine de goudron. ‖ *Etuver un bordage*, Le soumettre à un bain de vapeur pour le rendre flexible.

— Méd. Lotionner légèrement : ÉTUVER *une plaie avec de l'eau-de-vie, de l'eau tiède, du vin.* (Acad.)

— Art culin. Faire cuire à l'étuvée : ÉTUVER *des pigeons.*

ÉTUVISTE s. m. (é-tu-vi-ste — rad. *étuve*). Ancien nom de ceux qui tenaient des bains publics, autrefois appelés étuves : *Chaque matin, au temps de saint Louis, les* ÉTUVISTES *allaient criant par les rues que les bains étaient chauds, que c'était le moment d'en profiter.* On a dit aussi ÉTUVEURS.

ET VERA INCESSU PATUIT DEA. V. VERA INCESSU.

ÉTYMANDER ou **ÉRYMANTHE**, rivière de l'Asie ancienne, qui arrosait la Paropamise et la Drangiane, et se jetait dans le lac Arien. Elle porte aujourd'hui le nom d'*Elmend* ou *Hirmind*.

Etymologicum magnum, titre d'un célèbre dictionnaire grec, qui est souvent mis à contribution par les hellénistes. Parmi les différents titres que porte cet ouvrage dans plusieurs éditions, on trouve celui-ci, en grec : Ἐτυμολογικὸν τοῦ μεγάλου γραμματικοῦ. Tandis que les uns traduisaient le mot grec μεγάλου par *grand*, d'autres voulaient y voir le nom d'un grammairien appelé *Megalas* : l'*Etymologicum du grammairien Mégalas*. Quoi qu'il en soit, c'est un dictionnaire assez considérable, contenant, rangés par ordre alphabétique, les mots grecs, accompagnés d'une foule de remarques archéologiques, grammaticales, historiques, mythologiques, etc. L'étymologie également, comme l'annonce le titre, y occupe une place importante. Il manque à cet ouvrage un plan méthodique un système de distribution rationnelle; néanmoins, tel qu'il est, c'est encore un recueil des plus précieux pour les hellénistes, à cause du nombre considérable de faits qu'il renferme. Entre autres ressources que présente l'*Etymologicum*, l'auteur qui l'a composé a eu l'excellente idée d'y grouper tous les détails épars dans les grammairiens grecs, et de nous conserver ainsi des fragments d'ouvrages dont la science moderne déplore la perte. L'*Etymologicum* est d'ailleurs indispensable pour l'étude des dialectes grecs, dont il nous a conservé un grand nombre de formes, soigneusement recherchées par les philologues. L'auteur de l'*Etymologicum* nous est inconnu, et il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer ce qui lui appartient en propre dans ce travail, à cause de la nature impersonnelle de l'ouvrage même et des nombreuses interpolations dont il a été postérieurement l'objet. Plusieurs savants sont d'avis que la part de l'auteur anonyme se réduisait en réalité à peu de chose, et que ce n'est que par des additions successives, dues à différents érudits, que s'est constitué peu à peu l'*Etymologicum* tel que nous le possédons. Plusieurs passages, qui ne peuvent appartenir qu'à l'auteur primitif, nous montrent parfaitement qu'il devait être chrétien. L'opinion qui attribue la composition de cet ouvrage à un grammairien, Megas ou Mégalas, ou à un autre nommé Nicas, repose sur un fondement trop léger; on doit également contester la paternité de l'œuvre à Andromaque et à Démaque. On a aussi pensé à Suidas; mais plusieurs considérations démontrent que l'*Etymologicum* doit être certainement postérieur à Suidas. Quant à l'époque à laquelle vivait cet auteur, dont on ne peut déterminer l'identité, Saxe la fixe vers l'an 990 de notre ère, Sylburg et Villoison également dans le Xe siècle. Un détail caractéristique qui prouve bien que l'*Etymologicum* n'était, avant tout, qu'une œuvre de compilation, une grande anthologie grammaticale et archéologique, c'est qu'il contient des citations textuelles empruntées à des gloses qui nous sont parvenues.

La première édition de l'*Etymologicum* a été donnée à Venise, en 1499, par deux savants grecs de Crète, Marcus Musurus, qui la fit précéder d'une introduction en grec, et Zacharias Calliergus (Venise, 1499, in-f°). En 1549, également à Venise et dans le même format, F. Turrisanus en fit paraître une nouvelle édition, avec d'assez nombreuses additions d'après d'autres scoliastes. La troisième édition est due à Frédéric Sylburg, qui y joignit des notes et un index très-soigneusement fait (Heidelberg, *ex typograph. Hieron. Commelini*, 1594, in-f°). Comme cette édition était devenue fort rare, on en fit une réimpression à Leipzig en 1816 (in-4°). L'édition publiée à Venise en 1710 (in-f°) est beaucoup moins estimée que les précédentes; Panagiotes, à qui on la doit, se contenta de reproduire l'édition de Sylburg en supprimant l'index. Il ne faut pas oublier de mentionner ici les améliorations du texte depuis l'upsilon jusqu'à l'oméga, que Larcher donna dans le XLVIIIe volume des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres*. En 1818, Sturz publia un texte de l'*Etymologicum* contenant beaucoup de passages inédits, sous le titre de *Etymologicum græcæ linguæ Gudianum et alia grammaticorum scripta, e codd. mss. nunc primum edita, etc.* (Lipsiæ, 1818, in-4°). En 1828, le même éditeur fit paraître ses *Novæ annotationes ad Etymologicum magnum, Lipsiæ editum* (in-4°). Outre le *Codex Gudianus* qui servit à cette dernière édition, il existe encore dans plusieurs bibliothèques de l'Europe différents manuscrits de l'*Etymologicum magnum*. Bæhr, auquel nous empruntons la plus grande partie de ces détails, fait observer qu'il serait à souhaiter qu'on refît de cet utile dictionnaire une édition complète et définitive qui suppléât aux lacunes des éditions antérieures et répondît aux besoins chaque jour croissants de la philologie moderne.

ÉTYMOLOGIE s. f. (é-ti-mo-lo-jî — gr. *etumologia*, substantif abstrait de *etumologos*, qui est lui-même formé de *etumos*, vrai, véritable, et *logos*, science. Le grec *etumos* représente exactement une forme sanscrite *satvam*, vérité. Quant à *etumologos*, il signifie proprement : qui s'occupe de l'*etumon*, substantif adjectival, exprimant chez les Grecs la vraie signification d'un mot d'après son origine. « L'*étymologie*, dit Quintilien, qui s'occupe de l'origine des mots, est appelée par Cicéron *notatio*, parce qu'elle est désignée chez Aristote sous le nom de *sumbolon*, qui veut dire signe. Cicéron se défie, en effet, du mot *veriloquium*, qu'il a créé lui-même, et qui est la traduction littérale de *etumologia*. D'autres, qui se sont attachés au sens virtuel du mot, disent *originatio*. ») Philol. Dérivation d'un mot par rapport à des mots dits *racines*, dont il est une modification ou une combinaison; science qui a pour but l'étude des racines des mots : ÉTYMOLOGIE *évidente, douteuse, hasardée. L'*ÉTYMOLOGIE *du mot cheval. Les règles de l'*ÉTYMOLOGIE. *On peut dire absolument que personne n'a le droit de proférer le*

*mot avec autorité, que personne n'a le droit de lui donner sa valeur virtuelle, sans en connaître l'*ÉTYMOLOGIE *et la prononciation.* (Ch. Nod.) *L'*ÉTYMOLOGIE *est la racine par laquelle les langues tiennent au sol maternel.* (E. Littré.) *La base de l'*ÉTYMOLOGIE *est désormais placée dans l'induction historique.* (E. Littré.)

— **Encycl.** Par le mot *étymologie*, on est convenu de désigner cette science, partie fondamentale de la linguistique et guide toujours utile de l'ethnographie, qui consiste à remonter à la source des mots, à les suivre dans leur dérivation, à les dépouiller des altérations qui sont venues les travestir, à étudier tous les changements qu'ils ont subis et à les ramener ainsi à toute la simplicité de leur forme primitive, enfin, à saisir autant qu'il est possible le lien qui unit l'idée de cette forme primitive à l'idée exprimée par la forme nouvelle. Ainsi comprise, c'est bien la science de la vérité, et c'est à bon droit qu'elle porte ce titre glorieux, car par elle éclate la vérité du langage dans l'expression de l'idée. Cependant, il n'est pas une science qui ait été plus diversement comprise et qui soit devenue l'objet de systèmes plus étranges et plus contradictoires. C'est donc avec raison que M. Villemain a dit qu'elle est, selon le caractère des recherches dont on la fait le but, ou bien une curiosité futile et même paradoxale, ou bien, au contraire, une étude féconde qui, d'un côté, tient à la partie la plus obscure de l'histoire, de l'autre, à l'analyse de l'esprit humain, à l'invention des langues, à la perfection de la parole. Bien plus, suivant le même écrivain, l'*étymologie* considérée dans toute son étendue, l'*étymologie* complète et analytique, suppose la connaissance de toutes les autres langues pour arriver à celle-là seule dont on étudie les origines. C'est dire à quel point son domaine est immense, et comment, étant surtout une science de comparaison, elle n'est possible que par la réunion tardive de tous les éléments qui peuvent l'éclairer.

Le savant M. J. Perrot dit, de son côté : « Bien mieux que l'enquête archéologique si brillamment inaugurée, il y a une trentaine d'années, par les savants du nord de l'Europe, l'étude des langues et de leurs formes les plus anciennes nous permet de remonter dans ce vague et obscur passé, où se dérobent les premiers vagissements et les premiers pas de l'humanité, bien au delà du point où s'arrêtent la légende et la tradition même la plus incertaine. Ni ces grands amas de coquilles, si patiemment remués et examinés par les antiquaires norvégiens; ni ces lacs italiens et suisses, dont M. Troyon et ses émules explorent les rivages et interrogent du regard et de la sonde les eaux transparentes; ni les cavernes fouillées par M. Lartet; ni les antiques sépultures d'un peuple sans nom, qui se retrouvent des plateaux de l'Atlas aux terres basses du Danemark, ne nous livrent d'aussi curieux secrets que ces riches et profondes couches du langage, où se sont déposées et comme pétrifiées les premières conceptions de l'homme naissant à la pensée, la première émotion qu'il ait éprouvée en face de la nature, les premiers sentiments qui aient fait battre son cœur. Restes des grossiers festins de nos sauvages ancêtres, débris de leurs légères demeures suspendues au-dessus des eaux qui les nourrissaient et les protégeaient tout à la fois, monuments antiques de leur ingénieuse et opiniâtre industrie, faibles instruments qui les aidaient dans leurs premières luttes contre la nature, armes fragiles et émoussées qui leur servaient à se défendre contre les bêtes fauves, étranges bijoux, gauches et naïves parures où se révèlent des instincts de coquetterie contemporains, chez l'un et l'autre sexe, des premiers rudiments de la vie sociale, tout cela n'est ni aussi instructif, ni aussi clair, ni aussi précis, tout cela ne nous en apprend pas autant sur ces longs siècles d'enfance et de lente croissance, que l'analyse même des mots, que l'explication de toutes ces métaphores hardies dont nous avons hérité et que nous employons encore tous les jours, mais sans les comprendre, que l'examen de tous ces termes figurés, qui, même dans les plus raffinés et les plus philosophiques de nos idiomes modernes, subsistent toujours comme les témoins d'un inoubliable passé, et semblent protester, par le rôle qu'ils continuent à jouer dans la langue, contre les victoires et les conquêtes de l'abstraction. »

Avant d'arriver à poser sur une large base la science étymologique, il a fallu lui faire traverser bien des siècles d'erreurs, tous signalés par des systèmes plus hésitants, plus incomplets, et surtout plus absurdes les uns que les autres. Les Grecs, par exemple, qui s'en occupèrent beaucoup, mais sans jamais comprendre quelle pouvait être son importance historique et littéraire, restreignirent presque toujours l'*étymologie* à l'étude exclusive de leur langue : ne soupçonnant pas qu'il pût y avoir un idiome type duquel le leur avait pu découler, ils tiraient toute la langue grecque d'elle-même, et ils arrivaient à se faire illusion sur ce point par une suite de dérivations forcées, mais ingénieuses, où ils employaient toutes les finesses de la plus subtile métaphysique appliquée à l'étude des langues. La science moderne s'est étonnée de tous ces efforts adroits, mais elle ne les a pas moins mis à néant : elle a prouvé que tous ces mots dont Platon avait fait des composés et des dérivés grecs venaient tout simplement, pour la plupart, de radicaux sanscrits ou parfois hébraïques. Platon, dans son travail d'analyse sur la langue grecque, ne s'était pourtant pas seulement préoccupé des dérivés : il avait aussi voulu parfois remonter aux radicaux; mais, comme il ne connaissait pas les langues sources de la sienne, il erra toujours dans le vide. Il eut pourtant une pensée vraie, mais applicable seulement à une langue mère : c'est que les mots, dans l'origine, ne durent pas être imposés arbitrairement, mais furent déterminés, au contraire, par un secret rapport de forme et surtout de son avec la chose exprimée.

Dans tous les âges de la littérature grecque, par suite de cette absence de bases solides et certaines, qui avait déjà causé les erreurs de Platon, les recherches étymologiques ne furent que des prétextes à dissertations oiseuses, à thèses subtiles et vaines. Les stoïciens surtout s'y adonnèrent, aussi bien que les jurisconsultes, qui, par excès de conscience, ne voulaient jamais employer, dans leurs lois, un mot dont ils ne savaient pas la provenance légale. Quelques grammatistes du temps de Plutarque, qui s'en moqua finement, se firent grands extracteurs, comme eût dit Rabelais, et surtout imperturbables inventeurs d'*étymologies*. Ceux de l'école d'Alexandrie, en tête desquels marchait Aristarque, voulaient donner quand même la raison de tous les mots; mais, par leurs immenses efforts, ils n'arrivèrent qu'au ridicule de ce Chrysippe dont Cicéron a dit en le raillant : *Magnam molestiam suscepit Chrysippus reddere rationem omnium verborum*. Les historiens et les géographes tombèrent dans le même travers pour ce qui regardait les noms de lieux et de villes. Ce sont ceux-là surtout qui firent voir combien l'imagination des Grecs savait être féconde, même dans les choses où elle avait le moins à faire. On sait, dit à ce propos M. Letronne, qu'ils n'étaient jamais embarrassés pour donner une origine à leurs villes; ils avaient bientôt forgé un héros du même nom, ou inventé une petite circonstance qui fournissait tout de suite une *étymologie* plus ou moins naturelle. Cette méthode, aussi commode que vicieuse, se retrouve chez les étymologistes latins, chez ceux du moyen âge, et même elle n'est pas tout à fait perdue de notre temps.

Varron, Festus Verrius, Flaccus et tous les grammatistes de Rome, qui relevaient directement de ceux de la Grèce, procédèrent comme avaient fait Platon, Chrysippe et les autres. Tous leurs efforts n'aboutirent qu'à un ressassement inutile de tous les mots latins, décomposés par syllabes les uns après les autres, pour se recomposer ensuite les uns par les autres. Quelques-uns, dont Lucilius s'est tant moqué, et qui voulaient, au contraire, donner à chaque mot latin une origine grecque, s'épuisèrent en subtilités plus fausses encore, et qui ne sont comparables qu'à ces élucubrations des éplucheurs d'*étymologies* du moyen âge et de la Renaissance, qui voulaient retrouver dans l'antiquité classique toute notre langue française, les uns prenant parti pour le latin, les autres pour le grec. Ceux, au moins, des grammatistes romains qui avaient voulu tirer la langue latine d'elle-même, étaient arrivés parfois à des analyses heureuses, qui, peu à peu, les avaient amenés à la découverte de l'orthographe étymologique; mais, nous le répétons, ceux qui voulurent tirer tout le latin du grec, cherchant l'origine du tout dans la plus mince et la plus insignifiante de ses parties, n'aboutirent qu'à des résultats ridicules dont s'indigna l'orgueil national. Il y eut de vieux Romains qui, par haine de ce système, rejetèrent tous les mots ayant une allure quelque peu hellénique. Tibère, par exemple, fit faire le procès au mot *emblema*, accusé d'être grec, et le fit rayer du latin par arrêt du sénat, ainsi que le raconte Suétone. Comme on le voit, les anciens n'avaient aucune idée du vrai travail étymologique; ils ne savaient pas ramener les mots, par des voies scientifiquement établies, à une racine qui est comme leur âme et le germe vivant d'où ils tirent leur force et leur portée.

Pendant tout le moyen âge, qui ne s'occupa qu'un instant des langues orientales, à l'époque des croisades, mais sans en comprendre l'importance, la science étymologique ne fait pas le moindre progrès. On s'en tient à la vieille routine grammaticale du latin et du grec, car on fait profession de mépriser souverainement les idiomes du nord, et ainsi c'est toujours le vieux système de Platon, de Chrysippe, de Varron et de Festus incessamment remanié. Dans tous les glossaires, depuis le XIe jusqu'au XVIe siècle, on s'épuise en efforts pareils à ceux des anciens grammatistes. Celui de Jean de Garlande, par exemple, qui fut composé dans la seconde moitié du XIe siècle, ne donne pour l'*étymologie* de chaque mot que des arguties grammaticales et des explications chimériques.

Nous ne pouvons toutefois traverser cette époque sans rendre hommage à un savant dont le nom est surtout célèbre dans les annales des sciences physiques, mais qui mérite aussi une place honorable dans l'histoire du langage. Dans ses vues sur le langage et sur l'*étymologie*, le génie de Roger Bacon devançait singulièrement son siècle. Il appelait l'*étymologie* « le discours de la vérité, » et il est probablement le premier qui ait conçu l'idée d'une grammaire comparée. Il s'élève avec la plus grande force contre ceux qui proposaient des dérivations de mots en latin, en grec et en hébreu, sans dûment prendre en considération l'histoire de ces langues. « Brito, dit-il, ose faire venir *gehenna* du grec *gé*, terre, et de *ennos*, profond, quoique *gehenna* soit un mot hébreu et ne puisse venir du grec. »

Après la renaissance des lettres, les étymologistes ne firent que déplacer le point de départ, mais sans profit pour la science. Il fut proclamé et reconnu que toute doctrine ne devait rechercher son principe que dans les écrits qui constituent les fondements de la foi. Dès lors, l'esprit d'investigation fut dépouillé de son privilége le plus essentiel, celui de l'examen des faits dégagé de toute préoccupation. Dès que la langue hébraïque eut été déclarée la plus ancienne et la mère de toutes les autres, la conséquence toute naturelle de ce principe fut de ne chercher que dans l'hébreu l'origine et l'*étymologie* de tous les autres idiomes. On voit alors Z. Bogan publier son *Homerus hebraïsans*, pour montrer que l'hébreu était la clef de l'interprétation du grec d'Homère, et Bochart, dans son *Phaleg* et son *Chanaan*, vouloir de même expliquer les idiomes des peuples anciens par l'hébreu. L'abbé Rivière, professeur au collége de France à la fin du dernier siècle, réduisit l'utilité de l'hébreu à l'égard d'Homère à l'explication de quelques mots difficiles. Comme pour prendre sa revanche sur tous ses devanciers, qui semblaient avoir atteint les dernières limites de la sottise en fait de suppositions sur l'origine des langues, Gorope-Bakan voulut prouver, par les *étymologies*, que le flamand était la langue que l'on parlait dans le paradis terrestre. Un peu plus tard, le chanoine de Bast publia 3 volumes in-8° pour démontrer, par les *étymologies*, que les scènes de l'*Iliade* se sont passées dans l'île d'Héligoland, et qu'Homère était belge. Ceci prouve combien l'imagination peut être ingénieuse à se tromper elle-même quand il s'agit de flatter des vanités nationales. C'est elle qui, pour les Hongrois, faisait descendre Attila de Nemrod en ligne droite, les Danois des *Danai* partis de Dodone, traversant le Danube et lui donnant son nom, et se fixant enfin dans la contrée qu'ils nommèrent *Danemark*; et nos chroniqueurs, aussi forts étymologistes qu'habiles critiques, ne font-ils pas fonder le royaume des Francs par Francus, l'un des fils d'Hector, sauvé tout exprès du sac de Troie?

C'est l'absurdité ridicule de tous ces vains systèmes qui attira tant de sarcasmes sur les étymologistes.

Un bel esprit du siècle dernier a dit qu'en matière d'*étymologie* les mots sont comme les cloches, auxquelles on fait dire tout ce que l'on veut, et un autre, à l'occasion d'une des plus malheureuses tentatives d'explication des étymologistes, a lancé cette épigramme bien connue :

Alfana vient d'*equus* sans doute;
Mais il faut avouer aussi
Qu'en venant de là jusqu'ici,
Il a bien changé sur la route.

On connaît la définition que Voltaire donnait de l'*étymologie*. « C'est, disait-il, une science où les voyelles ne sont rien, et les consonnes fort peu de chose. » Il revenait d'ailleurs volontiers et souvent sur ce sujet de plaisanterie. « Il est évident, disait-il encore quelque part, que les premiers rois de la Chine ont porté les noms des anciens rois d'Egypte, car, dans le nom de la famille Yu, on peut trouver les caractères qui, arrangés d'une autre façon, forment le mot Ménès. Il est donc incontestable que l'empereur Yu prit son nom de Ménès, roi d'Egypte, et l'empereur Ki est évidemment le roi Atoës, en changeant *k* en *a*, et *i* en *toës*. » Et quand on songe aux étymologistes contre qui Voltaire dirigeait ce sarcasme, il faut avouer qu'il n'avait point complétement tort. D'ailleurs, il n'y aurait rien d'étonnant qu'un homme aussi peu disposé à croire à aucune espèce de miracle se fût refusé à ajouter foi aux miracles de la science étymologique; non, toutefois, que Voltaire fût assez sceptique pour douter que les mots de nos langues modernes aient une *étymologie* quelconque, c'est-à-dire une origine : car les mots n'arrivent pas à la vie par un acte de génération spontanée, et ceux des langues modernes, en particulier, sont en maint et maint cas tellement semblables à ceux des langues anciennes qu'aucun doute n'est possible sur leur origine et leur dérivation véritables.

Il y a, par le fait, une branche des recherches étymologiques qui, au temps de Voltaire, et même bien avant lui, depuis la Renaissance, avait été cultivée avec de grands succès : nous voulons parler de l'histoire des dialectes néo-latins ou romans. Dans le dictionnaire de Du Cange, nous trouvons le plus précieux recueil d'extraits des auteurs latins du moyen âge, où nous pouvons suivre pas à pas les imitations graduelles de la forme et du sens des mots dans le passage du latin ancien au latin moderne. Ménage aussi, dans ce dictionnaire sur lequel on a tant plaisanté, a contribué pour sa part et par d'ingénieuses recherches à retrouver les termes bas latins dans les plus anciens documents de la littérature française, et il a tracé l'histoire de bien des mots depuis le temps des croisades jusqu'au siècle de Louis XIV.

Non-seulement Voltaire au XVIIIe siècle, mais même Henri Estienne au XVIe, savaient que c'est dans la langue latine que nous devons nous attendre à trouver la forme et la signification originelles de la plupart des mots qui composent le vocabulaire des langues française, italienne et espagnole; mais ces anciens étymologistes ne connurent jamais de critérium pour distinguer une bonne dérivation d'une fausse, si ce n'est la similitude de son et de signification entre les deux mots qu'il s'agissait de rapprocher. Et si l'on veut voir comment ces auteurs s'entendaient à forcer ou à étendre les ressemblances, on n'a qu'à consulter des ouvrages tels que les *Dialogi de linguæ gallicæ origine* de Périon, ou l'*Harmonie étymologique des langues hébraïque, chaldaïque, syriaque, grecque, latine, italienne, espagnole, allemande, flamande, anglaise*, de Guichard. Périon dérive *brebis*, italien *berbice*, du grec *probaton*, non du latin *vervex*, mouton, bélier, d'où *brebis* vient réellement, comme *berger* de *berbicarius*. Il fait venir *envoyer* du grec *pempein*, non du latin *inviare*. Il pense que *heureux* est dérivé du grec *ourios*, etc.

Nous pouvons nous former, d'ailleurs, une idée de ce qu'étaient jadis les critériums étymologiques, lorsque nous lisons dans l'*Harmonie étymologique* de Guichard : « Quant à la dérivation des mots par addition, substraction, transposition et inversion des lettres, il est certain que cela se peut et doit ainsi faire, si on veut trouver les *étymologies*; ce qui n'est point difficile à croire, si nous considérons que les Hébreux écrivent de la droite à la sénestre, et les Grecs et autres de la sénestre à la droite. » De là il conclut que l'on doit pouvoir indéfiniment intervertir l'ordre des lettres ou les changer. Tant que l'*étymologie* était fondée sur de pareils principes, elle ne pouvait pas prétendre au nom de science. C'était un jeu où l'on pouvait faire preuve de plus ou moins d'érudition, d'esprit ou de sagacité. D'autres ne s'enfonçaient pas autant dans le ridicule; mais, mettant tout simplement un mot latin en face du mot français correspondant, ils donnaient des *étymologies* insuffisantes; ils vous disaient : *Aimer* vient du latin *amare*; *logique* vient du grec *logos*, et puis c'était tout. C'est ce qui fait dire à M. Villemain : « Le dictionnaire qui, au mot *rival*, ajoutera pour racine le mot latin *rivalis*, ne m'apprend rien, s'il ne m'explique comment les laboureurs latins et les jurisconsultes romains appelèrent *rivales* les deux riverains qui se partageaient et souvent se disputaient un ruisseau (*rivus*), pour arroser leurs prés, et comment ce mot a pris de là un sens moral éloigné du terme primitif. Il en est de même de presque tous les mots. Dire que *désirer* vient de *desiderare*, *considérer* de *considerare*, *calamité* de *calamitas*, *admirer* de *mirari*, c'est presque ne rien dire, c'est remplacer un chiffre par un autre chiffre. »

En face de ce système et pour donner une idée des procédés de la nouvelle école étymologique, montrons, par exemple, le travail qu'elle a fait sur le mot *avare*. Elle démontre que ce mot est formé directement du verbe *avere*, désirer ardemment, verbe auquel se rattache toute une famille de mots qui reconnaissent pour chef de file la racine indo-européenne *av*, garder, désirer. M. Delâtre groupe autour de ce radical les mots *avide*; *avoine* (*avena*), la plante avide, qui s'empare de toute la place; Avignon, *Av-enio*, la ville à l'avoine; *Avella*, ville de l'ancien royaume de Naples, qui fournissait beaucoup d'avoine; *aveline*, sorte de noisette qu'on tirait primitivement d'Avella, etc. Benfey, dans son *Dictionnaire des racines grecques*, pense qu'il faut classer dans la même série *audeo*, *ausus*, d'où le français *audace*, *oser*, termes qui, primitivement, ne signifiaient que rechercher, s'efforcer d'acquérir. Benfey, s'appuyant sur l'exemple analogue de *gaudeo*, *gavisus*, suppose une forme similaire intermédiaire *avisus*, *av-isus*, dérivée d'*audeo*.

Ce seul exemple suffit à prouver combien, dans la nouvelle école, l'école scientifique, le cadre s'agrandit. Nous ne voyons pas seulement que *avare* vient du latin *avarus*, nous reconnaissons de plus dans le radical sanscrit *av*, qui marque l'aspiration, le désir de posséder, la souche d'une famille de mots qui, auparavant, semblaient n'avoir entre eux que des liens de parenté presque imperceptibles : *avoir*, *avare*, *avoine*, *avidité*, *audace*, etc. La science se trouve transplantée dans un terrain vaste, fécond, admirablement fertilisé par les philologues de notre siècle.

On n'aurait plus aujourd'hui le droit de reproduire les attaques auxquelles la science des *étymologies* a été en butte jusqu'au siècle dernier. Ce genre d'études est maintenant placé dans des conditions toutes différentes. Une méthode sévère a remplacé le hasard des inspirations, la liberté des hypothèses. De laborieuses observations ont conduit à la détermination des lois d'après lesquelles s'opère, d'une langue dans l'autre, la transformation des radicaux. On a observé que, si telle lettre du mot primitif disparaissait dans son dérivé, ou était remplacée par une autre, cette disparition ou ce remplacement ne se faisait que d'après certaines règles; et dès lors, quelles que fussent d'ailleurs les présomptions en faveur de telle ou telle origine, on n'a plus admis que les *étymologies* où l'on trouvait l'ap-